

3P FORM

1 Place de la Chapelle
64600 ANGLET
Email: laura@3p-formation.fr
Tel: 0661997421



La réforme de la formation : loi avenir professionnel du 5 septembre 2018

S'approprier la législation sociale en matière de formation professionnelle

Durée: 7.00 heures (1.00 jours)

Profils des stagiaires

- Personne amenée à occuper des fonctions en rapport avec la formation professionnelle

Prérequis

- Aucun

Objectifs pédagogiques

- Comprendre les enjeux de la réforme

Contenu de la formation

- Les nouveautés apportées par la réforme dans l'entreprise
 - La nouvelle définition de l'action de formation
 - Les changements en matière de financement
- La nouvelle gouvernance de la formation
 - France Compétences
 - Le nouveau paysage des OPCO
 - Les CPIR
- Gérer les principaux dispositifs de formation
 - Rôle du CPF et mise en œuvre du dispositif
 - Les différents contrats d'alternance et le Pro A
 - Le CPF de transition et son mode de fonctionnement
- Piloter le plan de développement des compétences
 - Recueillir et centraliser les besoins en formation
 - Elaborer le plan de développement des compétences
 - Etablir un cahier des charges pertinent
 - Rechercher les financements
 - Suivre les différentes actions de formation

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Spécialiste de la formation professionnelle

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets

3P FORM

1 Place de la Chapelle
64600 ANGLET
Email: laura@3p-formation.fr
Tel: 0661997421



- Quiz en salle
- Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation.

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).
- Mises en situation.
- Formulaires d'évaluation de la formation.

